

Objectifs

Acquérir les connaissances de base pour mener à bien les missions du CHSCT.
Devenir acteur de la prévention.
Comprendre le rôle et les attributions du CHSCT.
Détecter, évaluer les risques professionnels.
Analyser les conditions de travail

Public

Membres des CHSCT

Pré requis

Etre élu ou futur élu au CHSCT

Durée

3 jours pour la formation si le nombre de salariés de l'entreprise est inférieur à 300
5 jours pour la formation si le nombre de salariés de l'entreprise est égale ou supérieur à 300.

Effectif minimum

3 personnes

Effectif maximum

10 personnes

Maintien et Actualisation et des Connaissances

tous les 4 ans

Attribution finale

Attestation de formation délivrée par l'organisme FORMATHYS.

Théorie

Rôle du C H S C T
Obligation et composition

Fonction et pouvoir décisionnel.
Evolution de la réglementation
Désignation des représentants

Fonctionnement du C H S C T

Mission du secrétaire
Déclaration d'accident
Préparation des visites
Compte rendu des visites
Registres obligatoires

Les entités relationnelles

Partenaires dans l'entreprise
Médecine du travail
Inspection du travail
Service de prévention
Organisme de contrôle

Textes réglementaires

Le droit de retrait

Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Statistiques taux de fréquence et de gravité
Mécanisme de l'accident
Conséquence d'un accident

Prévention et analyse des risques.

Protection collective
Protection individuelle
Veille de la formation et l'information du personnel aux risques incendie, secourisme, travail en hauteur,...

Méthode pour mener à bien une enquête

L'arbre des causes.
Diagramme ISHIKAWA,
Méthode I-TA-MA-MI

Méthode et Support pédagogique

Formation en salle avec apports théoriques avec des moyens audio visuels.

□

Etudes de cas concrets corrigés.

Echange, partage, visite du site.

Support de cours remis aux participants.

Qualification des Intervenants

FORMATHYS est agréé par la préfecture du Nord-Pas-de-Calais pour dispenser les formations CHSCT.

Moyens Pédagogiques nécessaires à la formation

Salle de réunion
Ordinateur
Rétroprojecteur
Ecran
Paperboard

Principales références réglementaires

Code du travail : Article L.4614-14 à L.4614-16

Code du travail : R.4614-21 à R.4614-36

Documents de référence

Ed. 896 de l'iINRS